

LES INÉGALITÉS AU QUÉBEC RESTONS VIGILANTS

RÉFLEXION SUR LES **INÉGALITÉS SOCIALES**
ET LES **RÉFORMES DE L'ÉTAT**

BILAN DE L'ÉVÉNEMENT
MAI 2015

UN ÉVÉNEMENT ORGANISÉ PAR
DES FONDATIONS QUÉBÉCOISES



CINÉMA EXCENTRIS
3536, BOULEVARD SAINT-LAURENT
MONTRÉAL



Inquiet du potentiel impact sur les inégalités sociales des réformes de l'État actuellement en cours au Québec, un collectif de fondations philanthropiques québécoises a organisé une demi-journée de réflexion sur les inégalités sociales et les réformes de l'État. Cet événement fait suite à la publication d'une lettre ouverte exprimant cette préoccupation.

L'objectif principal de l'événement vise à explorer l'idée de concevoir et de mettre en œuvre un dispositif d'évaluation d'impacts des politiques publiques sur les inégalités sociales. Le collectif souhaitait également permettre aux fondations impliquées d'exprimer publiquement leurs préoccupations à cet égard, en attirant l'attention des médias d'information et des décideurs politiques de tous les partis représentés à l'Assemblée nationale sur cet enjeu.

L'événement s'est déroulé durant l'avant-midi du 22 avril 2015, à la salle Fellini du cinéma l'Excentris à Montréal. Un total de 123 personnes ont participé. Les organisations représentées étaient fort diversifiées, l'événement regroupant des représentants de 62 organisations différentes provenant principalement de l'écosystème des fondations philanthropiques québécoises.

La problématique des inégalités a été soulignée comme étant un coût important pour la démocratie, pour la société et pour l'économie. Le Québec se distingue en étant la société la plus égalitaire en Amérique du Nord grâce à ses institutions et choix politiques. Néanmoins, le Québec n'a pas été épargné par la hausse généralisée des écarts de revenus au sein des pays développés. Selon un récent sondage Léger/INM, la population appuie largement une réduction de ces écarts. Un certain nombre de méthodes permettant de mesurer l'impact de politiques publiques sur les inégalités a également été présenté aux participantEs.

Les conférenciers et conférencières ont souligné l'importance de s'attarder aux inégalités de santé, aux parcours de vie et à la complexité des enjeux reliés à la pauvreté et l'exclusion. Les personnes présentes ont énuméré un grand nombre d'inégalités économiques et sociales (genre, intersectionnalité, éducation, pollution, etc.) qu'elles considéraient comme des perspectives importantes à prendre en compte. L'approche des droits sociaux a aussi été mentionnée comme étant une avenue pertinente.

La nécessité d'avoir accès à des données fiables pour mesurer correctement les impacts des politiques publiques a été mise de l'avant. L'impact de ces dernières sur les droits sociaux a été amené comme perspective intéressante. Les personnes présentes ont mis l'accent sur le rôle que devraient jouer les fondations et le milieu associatif pour maintenir la vigilance quant aux impacts possibles des politiques publiques sur les inégalités. Les fondations pourraient notamment mettre sur pied un indice de mesure en plus d'appuyer les recherches sur ces impacts et en assurer une diffusion élargie.

Des idées, conditions de succès et obstacles ont été avancés. Un regard axé sur la réalité vécue par les personnes touchées (l'approche « terrain ») et une perspective multidimensionnelle sont deux éléments jugés importants par les personnes présentes. Un certain nombre d'acteurs et de membres du milieu de la recherche se préoccupent de ces aspects et agissent déjà en ce sens, notamment le Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE), mais les ressources et l'accès aux données sont parfois insuffisants, ce qui limite les possibilités d'analyse.

Puisque les gouvernements ne semblent pas prêts à s'engager fermement dans cette voie (du moins pour l'instant), la société civile en général, et les fondations philanthropiques en particulier, pourrait s'assurer que l'impact des actions gouvernementales sur les inégalités sociales soit correctement estimé et diffusé largement pour prévenir un accroissement des écarts.

Auteur du bilan : Nicolas Zorn, analyste de politiques, INM



| REMERCIEMENTS

À titre de porte-parole du collectif des neuf fondations signataires, je souhaiterais remercier en votre nom les personnes qui par leur engagement important ces six derniers mois ont rendu possible l'action concertée des fondations

Autant la prise de parole publique du 11 mars dernier que l'événement du 22 avril n'auraient été possible sans l'apport et l'engagement indéfectible de :

Madame Hélène Dufresne de la Fondation Dufresne et Gauthier,
Madame Nicole Ouellet de la Fondation Berthiaume du Tremblay
Madame Nicolina Farella de la Fondation de la Famille J.W. Mc McConnell
Madame Linda Crevier de la Fondation Solstice
Madame Julie Raby de la Fondation Béati
Mesdames Luce Moreau et Sonia Wong de la Fondation du Y des Femmes
Messieurs Jean-Marc Chouinard et François Lagarde de la Fondation Lucie et André Chagnon
Mesdames Céline Lamontagne et Ghislaine Patry-Buisson de la Fondation Léa Roback
Madame Charmian Harvey et Messieurs Stéphane Vaillancourt et Michel Forgues de la Fondation des YWCA du Québec

Un merci à Annick Bélanger, associée directrice chez la firme de relations publiques CASACOM, pour son soutien et sa compétence tout au long de cette démarche.

En terminant, je remercie l'équipe de l'Institut du Nouveau Monde (INM) qui a assuré l'organisation et l'animation de l'événement. Un merci tout spécial à son directeur Michel Venne.

En espérant que ce rapport vous permette de vous approprier les réflexions qui ont eu cours lors de l'événement « Restons vigilant » et vous donne le goût de poursuivre avec nous la réflexion afin que la question des inégalités sociales devienne une préoccupation partagée par le gouvernement du Québec et l'ensemble de la population.

Bonne lecture

Jacques Bordeleau
Directeur général, Fondation Béati
Porte-parole du collectif des neuf fondations signataires

Crédits

Fournisseurs : Cinéma l'Excentris (salle), Olive Orange (traiteur), Les productions Dises (mobilier), Cybermediacom (webdiffusion et production des vidéos), Quadriscan (matériel promotionnel).



2	Sommaire exécutif
3	Remerciements
5	Les fondations organisatrices
7	Introduction : un mot des organisateurs
8	Contexte et objectifs de l'événement
8	Contexte
8	Objectifs
8	Participation
8	Résumé des présentations
9	Mot d'ouverture
10	Un portrait des inégalités
14	Table ronde - Mesurer les effets des réformes sur les inégalités : comment faire?
16	Résumé des échanges avec la salle
16	Dimensions nécessaires pour mesurer l'impact des politiques publiques
17	Vigilance et contributions de la société civile
18	Indicateurs et mesures : l'apport possible des fondations
18	Considérations pour l'évaluation d'impact
19	Principales idées et conditions de succès
20	Les obstacles
20	Les responsables de cette évaluation
21	Conclusion
21	Résumé du discours de clôture par Jacques Bordeleau
22	Annexes
22	Lettre ouverte
24	Programme de la journée
25	Notes biographiques des conférenciers
26	Références – Comment mesurer l'impact
27	Liste des participantEs



Fondation Béati

Béati est une fondation active depuis près de 25 ans au Québec. Elle a soutenu plusieurs centaines de groupes à travers les années. La Fondation Béati veut contribuer à construire un monde plus juste et plus solidaire en soutenant financièrement et en accompagnant des initiatives œuvrant en ce sens.



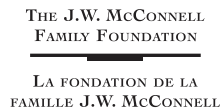
Fondation Berthiaume-Du Tremblay

Créée en 1961 par madame Angéline Berthiaume-Du Tremblay, la Fondation qui porte son nom est active depuis 1967. La Fondation Berthiaume-Du Tremblay a pour mission de promouvoir le mieux-être des personnes âgées dans leurs milieux. À travers un réseau de services qu'elle a développé au fil des ans, la Fondation est implantée à l'échelle locale, régionale et provinciale dans les secteurs du développement communautaire, de l'habitation, de l'hébergement et du soutien à domicile.



Fondation Dufresne et Gauthier

La Fondation Dufresne et Gauthier a été créée en 2001 par Hélène Dufresne et Daniel Gauthier. Sa mission consiste à venir en aide aux enfants de familles plus vulnérables et aux jeunes en situation de risque. Pour ce faire, elle soutient des projets rassembleurs, portés par les familles et les organisations d'un quartier ou d'une communauté, qui contribuent au mieux-être des enfants et au respect de leurs droits fondamentaux.



Fondation de la famille J. W. McConnell

Mise sur pied en 1937, la fondation de la famille J. W. McConnell incite les Canadiens et Canadiennes à bâtir une société plus inclusive, plus résiliente et plus novatrice qui s'inscrit dans un développement plus durable. Son objectif est d'accroître la capacité du Canada à s'attaquer à des enjeux complexes sur les plans social, économique et environnemental. Pour ce faire, la fondation élabore, teste et implante des approches et des solutions novatrices et renforce le milieu communautaire en collaborant avec des partenaires des secteurs communautaire, privé et public.



Fondation Léa-Roback

La Fondation Léa-Roback a pour but de promouvoir l'éducation comme moyen d'épanouissement et d'émancipation personnel et collectif, de même que l'accès universel à l'éducation pour les femmes. Comme Léa Roback en a exprimé le souhait, le jour de ses 90 ans, la Fondation offre une aide financière à des femmes économiquement défavorisées et engagées socialement résidant au Québec qui désirent entreprendre ou poursuivre des études et qui ne pourraient le faire sans cette aide. Les bourses d'études ainsi offertes par la Fondation sont une contribution au développement de l'autonomie et à l'avancement collectif des femmes.



Fondation Lucie et André Chagnon

La Fondation Lucie et André Chagnon a pour mission de prévenir la pauvreté en contribuant à la réussite éducative des jeunes du Québec, dès leur conception jusqu'à 17 ans, par le développement de leur plein potentiel. Elle a notamment établi des partenariats avec le gouvernement du Québec afin de soutenir la mobilisation locale et régionale autour des facteurs de la réussite éducative que sont le développement de la petite enfance, les saines habitudes de vie et la persévérance scolaire. La Fondation soutient également des activités et des outils de sensibilisation destinés aux parents et, plus largement, à l'ensemble de la société québécoise.



Fondation Solstice

La Fondation Solstice est un organisme féministe qui œuvre depuis 1996 en finançant des projets visant des transformations économiques et sociales en profondeur, à long terme et pour le plus grand nombre possible. Solstice est surtout engagé à soutenir des projets qui contribuent indirectement à changer le monde par l'éducation, l'engagement et la conscientisation des participantes.



Fondation Y des femmes

Depuis sa création en 1995, la Fondation du Y des femmes vise à assurer une source stable et continue de financement pour les programmes et services du Y des femmes de Montréal. Elle contribue ainsi à aider le Y des femmes à jouer un rôle actif dans l'intégration socio-économique des filles et des femmes montréalaises.



Fondation des YMCA du Québec

La Fondation des YMCA du Québec appuie l'association des YMCA du Québec et assure sa pérennité en donnant une visibilité à l'impact de son action communautaire, en recueillant des fonds pour la soutenir et en les administrant de façon responsable. Le mouvement YMCA a été fondé par George Williams en 1844 à Londres pour venir en aide aux jeunes travailleurs pendant la révolution industrielle. Le YMCA de Montréal, le premier en Amérique du Nord, a vu le jour en novembre 1851. Depuis, il est devenu un grand carrefour de la solidarité. Le YMCA a pour mission de bâtir des communautés plus fortes en offrant des occasions d'épanouissement et de vie active, saine et engagée pour tous et toutes.



| INTRODUCTION : UN MOT DU COMITÉ ORGANISATEUR

Pour la première fois, des fondations québécoises prennent ensemble la parole pour exprimer leurs préoccupations et témoigner de l'inquiétude ressentie par les personnes, les familles et les communautés qu'elles appuient.

Au moment où plusieurs programmes gouvernementaux sont remis en question et où la fiscalité fait l'objet d'un examen en profondeur, ces fondations craignent l'effet des réformes sur les inégalités sociales.

Dans une lettre ouverte intitulée « Les risques de la rigueur budgétaire », les signataires invitent le gouvernement du Québec à tenir compte de ces inquiétudes et à bien mesurer l'effet de ses projets sur les citoyens et citoyennes ainsi que sur les communautés. Elles proposent au gouvernement d'orienter ses choix politiques en fonction des effets sur les inégalités sociales. Le texte de cette lettre se trouve en annexe.

Ceux et celles qui dirigent la Fondation Béati, la Fondation Berthiaume-Du-Tremblay, la Fondation de la Famille J. W. McConnell, la Fondation des YMCA du Québec, la Fondation Dufresne et Gauthier, la Fondation Léa-Roback, la Fondation Lucie et André Chagnon, la Fondation Solstice et la Fondation Y des femmes appellent ainsi à la vigilance.

Dans ce contexte, le collectif des neuf fondations signataires de la lettre ouverte a organisé, en collaboration avec l'Institut du Nouveau Monde (INM), une demi-journée de réflexion sur les inégalités sociales et les réformes de l'État, le 22 avril 2015 à l'Excentris de Montréal. Ce bilan est un compte-rendu des réflexions qui en ont émergé.



| CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ÉVÉNEMENT

Contexte

Inquiet de l'impact potentiel des réformes de l'État actuellement en cours au Québec sur les inégalités sociales, un collectif de fondations philanthropiques québécoises a organisé une demi-journée de réflexion sur les inégalités sociales et les réformes de l'État. Cet événement fait suite à la publication d'une lettre ouverte exprimant cette préoccupation.

Objectifs

L'objectif principal du collectif de fondations, en convoquant cet événement, est de mettre de l'avant l'idée de concevoir et de mettre en œuvre un dispositif d'évaluation d'impacts des politiques publiques sur les inégalités sociales.

Les objectifs secondaires sont :

- Permettre aux fondations impliquées d'exprimer publiquement leurs préoccupations à l'égard de l'impact des réformes de l'État à venir sur les inégalités sociales au Québec.
- Réunir des personnalités liées aux fondations (membres de Conseils, partenaires, bénévoles, donateurs et donatrices, etc.) pour discuter de ces préoccupations et renforcer par leur présence le message à transmettre.
- Attirer l'attention des médias d'information et des politiciens et politiciennes de tous les partis représentés à l'Assemblée nationale sur ces préoccupations.



| PARTICIPATION

L'événement s'est déroulé durant l'avant-midi du 22 avril 2015, à la salle Fellini du cinéma l'Excentris, à Montréal.

L'événement s'est avéré fort populaire, dépassant l'objectif de mobilisation initial. Un total de 123 personnes ont participé (64 % de femmes et 36 % d'hommes). La diversité des organisations présentes a été soulignée, avec 62 organisations différentes représentées.

Les personnes présentes provenaient principalement de l'écosystème des fondations philanthropiques québécoises. L'événement était sur invitation lancée par les fondations elles-mêmes. Le programme de la journée se trouve en annexe.



| RÉSUMÉ DES PRÉSENTATIONS

La demi-journée de réflexion a permis aux personnes présentes d'écouter les interventions des conférenciers et conférencières et d'échanger sur les meilleures façons d'évaluer l'impact des réformes sur les inégalités sociales. Ça a également été l'occasion de réfléchir à la place que les fondations pourraient prendre dans ce débat de société. L'ensemble des présentations et interactions a été enregistré et peut être visionné [en ligne](#). Cette section et la suivante présentent un résumé des interventions des panélistes et des personnes présentes.



Jacques Bordeleau, porte-parole du collectif, a commencé son intervention en soulignant que, pour la première fois, des fondations québécoises ont pris ensemble la parole, d'une seule voix. Le but de leur intervention collective, par le biais d'une lettre ouverte publiée dans le devoir le 11 mars dernier, était d'exprimer de manière constructive les préoccupations et les inquiétudes des personnes, des familles et des communautés qu'elles appuient au moment où le gouvernement du Québec en est à revoir la fiscalité et à remettre en question certains de ses programmes.

Comme fondations, elles s'interrogent sur les impacts possibles des changements envisagés sur la société et, plus particulièrement, des effets sur les inégalités sociales. Comme bien autres, les fondations signataires sont de celles qui croient qu'une société plus égalitaire est un gain pour tous et toutes. Monsieur Bordeleau a rappelé que les inégalités sociales nuisent à l'économie, à la société et à la démocratie. Les experts du monde entier en ont fait la démonstration et l'action quotidienne des fondations sur le terrain partout au Québec leur permet d'en témoigner.

Bien qu'il soit nécessaire de gérer les finances publiques de manière responsable, il est important de veiller à ce que les services publics soient efficaces et qu'ils atteignent leurs objectifs. Il faut cependant faire preuve de vigilance. Il faut collectivement s'assurer que les choix politiques que font les gouvernements n'augmentent pas les inégalités sociales et qu'encore mieux, ils les réduisent, a soutenu le porte-parole du collectif. C'est pourquoi les neuf fondations signataires ont jugé bon d'inviter le gouvernement du Québec à se doter d'un outil de mesure afin de bien évaluer les impacts de ses choix sur les inégalités sociales.

Dans un premier temps, le collectif des fondations a fait parvenir une lettre au premier ministre du Québec faisant état de leurs préoccupations relativement aux inégalités sociales. Elles ont également indiqué qu'elles seraient disponibles pour une rencontre afin d'exposer leurs réflexions à ce sujet. Elles souhaitent également faire connaître leurs préoccupations dans l'espace public et espérer nourrir la réflexion, autant du gouvernement que de l'ensemble de la population.

Au fil des ans, le Québec s'est doté d'un ensemble de moyens pour réduire les inégalités par la fiscalité, l'éducation, des services de santé et des services sociaux adéquats, a soutenu Monsieur Bordeleau. Malgré les efforts, le niveau d'inégalité est plus grand au Québec aujourd'hui qu'il y a 30 ans. Selon les fondations signataires, il faut donc faire preuve de vigilance. Il faut s'assurer que les gouvernements utilisent tous les outils nécessaires pour bien évaluer l'impact de leurs politiques publiques. Comme organismes de bienfaisance, Monsieur Bordeleau a souligné qu'à titre d'organismes de bienfaisance les fondations souhaitent protéger leurs conseils d'administration et éviter le terrain de la politique. D'un même souffle, interpellées par la conjoncture, les fondations ont cependant souhaité contribuer au débat social, tout en respectant le statut et la posture qui leur sont propres.

Une telle démarche a suscité plusieurs questions au sein de leurs organisations, en particulier sur la place des fondations dans le débat public, sur leur contribution (puisqu'elles ne souhaitent pas se substituer à la rue, à la voix des milieux communautaires, syndicaux et d'affaires) et sur la manière de prendre pleinement la parole sans s'aventurer sur le terrain des choix politiques à favoriser. La démarche du collectif, qui a mené à cette prise de position publique, est la preuve qu'il est possible pour les fondations de contribuer à la réflexion et au débat social, ici au Québec comme ailleurs. Le collectif désire tracer les contours de ce que pourraient contenir les outils de mesure nécessaires pour que le gouvernement du Québec puisse bien évaluer l'impact de ses politiques publiques sur les inégalités sociales. Il souhaite également commencer à réfléchir conjointement aux suites à donner à sa démarche. L'objectif est d'élargir le collectif des neuf fondations.

Pour ce faire, elles ont rassemblé les communautés qui les entourent (membres de conseils d'administration, comités d'allocations, partenaires, amis et amies), ainsi que des personnes intéressées par l'enjeu des inégalités ou détenant une expertise particulièrement en la matière. Pour organiser cet événement, le collectif des neuf fondations signataires de la lettre d'opinion a fait appel à l'Institut du Nouveau Monde qui mène, depuis 3 ans, une démarche sur les inégalités. Monsieur Bordeleau a conclu son intervention en appelant l'ensemble des personnes présentes à poursuivre la réflexion, à s'ouvrir à des opportunités communes et à continuer de faire preuve de vigilance.



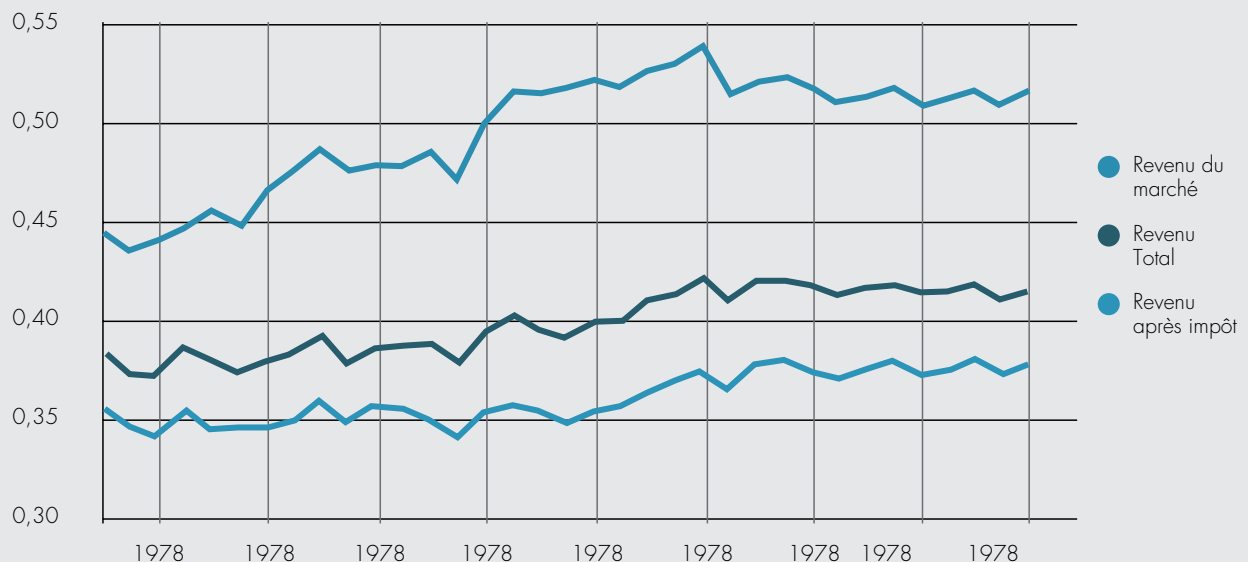
UN PORTRAIT DES INÉGALITÉS

Nicolas Zorn, analyste de politiques à l'INM, a enchaîné avec une courte présentation pour dresser un portrait des inégalités au Québec. Il a commencé par souligner le retour des inégalités dans les débats publics depuis quelques années. Non seulement les écarts de revenus et de richesses sont de mieux en mieux documentés, confirmant qu'ils s'élargissent dans la plupart des pays développés, mais ils sont désormais reconnus comme étant un problème économique, social et politique. Ce constat, partagé par un grand nombre d'institutions internationales et de chercheuses et chercheurs reconnus de tous les horizons, s'appuie sur leurs effets délétères sur la santé de la démocratie, la croissance économique, la persévérance scolaire, la cohésion sociale, la santé des populations, l'endettement et la mobilité sociale, notamment.

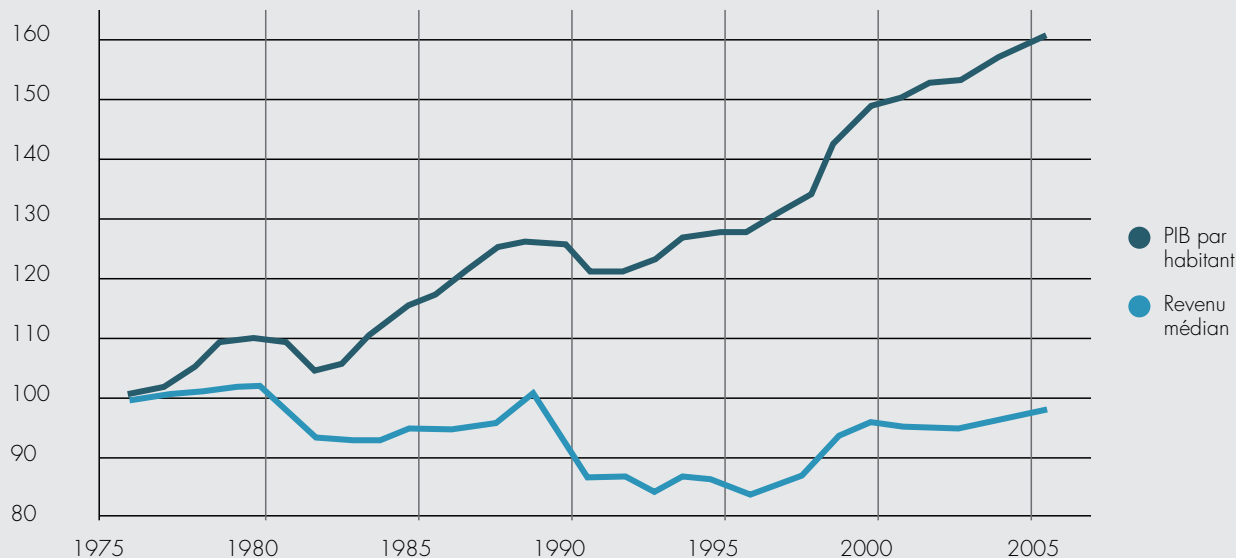
Le Québec est réputé comme étant la société la plus égalitaire d'Amérique du Nord. En se comparant au reste du Canada et aux États-Unis, les statistiques démontrent des taux beaucoup moins élevés pour le Québec en termes de pauvreté, d'inégalités économiques et de la concentration des revenus en faveur du 1 % le plus riche. Cette situation plus favorable est la conséquence de choix de société. Les impôts sont plus progressifs, la redistribution est plus importante, et l'État est davantage présent dans la plupart des sphères de la société. Les services publics sont plus étendus et plus accessibles au Québec, comme en témoignent notamment le programme de garderies subventionnées, les services de protection de la jeunesse et les droits de scolarité plus bas. Les transferts sociaux sont plus généreux, en particulier pour l'assurance parentale et les nombreux crédits d'impôt. Finalement, la société civile est plus engagée et davantage impliquée dans la prise de décisions collectives. La présence plus importante des syndicats et des organismes communautaires témoignent de cette particularité. Ces caractéristiques confirment que les normes sociales au Québec valorisent davantage l'égalité.

Toutefois, Monsieur Zorn souligne que l'accroissement des écarts de revenus n'a pas épargné le Québec ces dernières décennies, comme le démontrent les graphiques ci-dessous : le coefficient de Gini a augmenté même pour le revenu après impôts. La croissance économique s'est poursuivie, mais le revenu médian des familles a stagné. La taille de la classe moyenne a baissé, bien que la pauvreté n'ait pas augmenté. Le changement a surtout eu lieu au milieu et au sommet : alors que le revenu du 1 % le plus riche doublait en trente ans, celui du 99 % restant n'avait augmenté que de 6 %.

Coefficient de Gini au Québec, 1976-2010

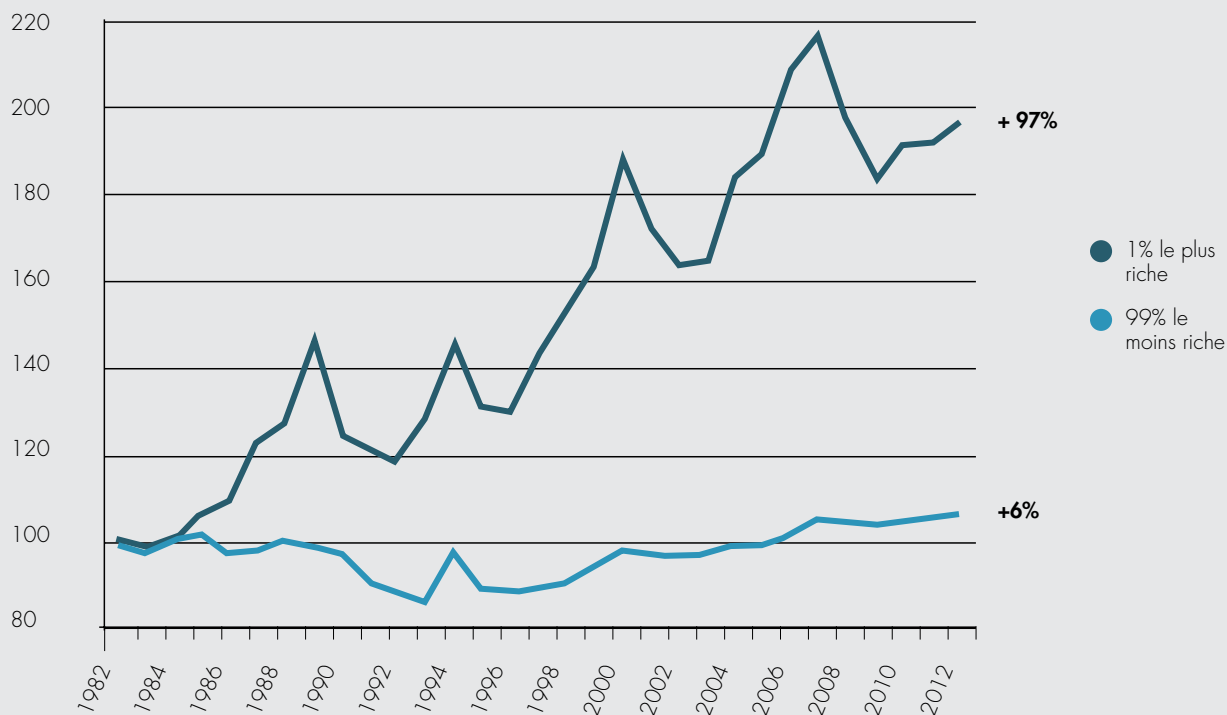


Indices comparatifs du PIB par habitant et du revenu médian des familles au Québec, 1976-2006



Source : Jean-Michel Cousineau. *Congrès annuel de l'Association des économistes québécois*, 2012,

Évolution des revenus* de marché (avant impôts et transferts, incluant les gains en capital) du 1% le plus riche et du 99% restant, base 100 en 1982, 1982-2010



Source : Statistique Canada, tableau CANSIM 204-0001. Compilation et calculs de Nicolas Zorn

*Les revenus ont été ajustés à l'IPC, en dollars de 2012

Comment se positionne la population sur cette question? L'INM a publié un sondage Léger à l'automne 2014 dans lequel l'avis des personnes sondées a le mérite d'être clair : 70 % d'entre elles considèrent que la réduction des inégalités de revenus devrait être une priorité pour les gouvernements. Pas moins de 57 % des personnes sondées sont d'avis que les réformes qui touchent actuellement l'État québécois ne doivent pas augmenter les inégalités. De plus, 73 % d'entre elles soutiennent qu'il est nécessaire pour les gouvernements de mesurer l'impact sur les inégalités des réformes qu'ils entreprennent.

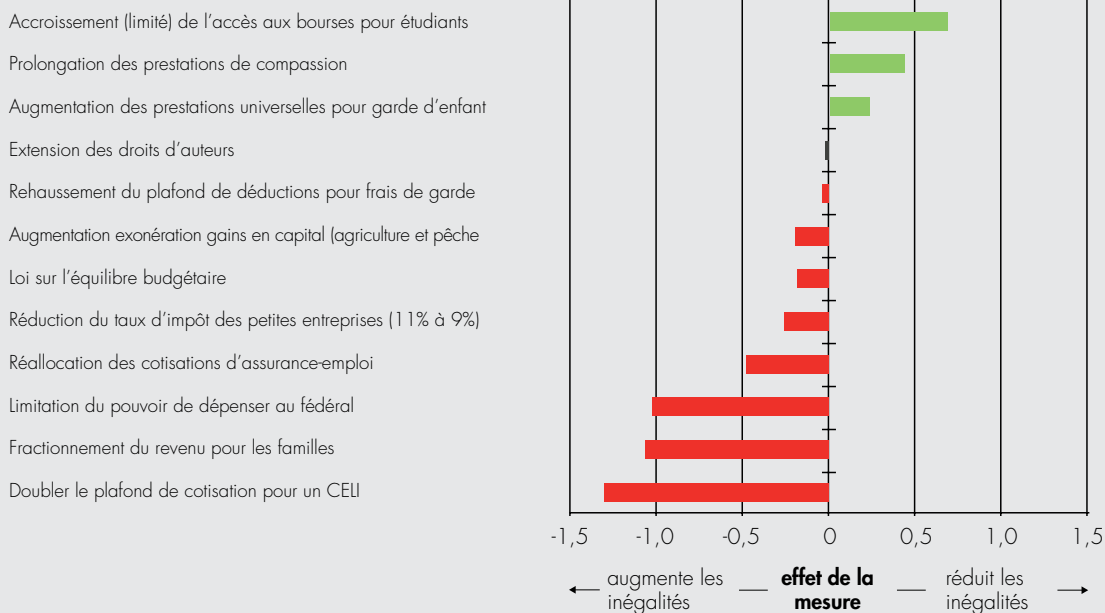
De quelle façon un gouvernement devrait-il s'y prendre pour mesurer ces impacts? Il existe quelques précédents intéressants en la matière. Par exemple, il est possible de mesurer après coup les effets d'un projet. L'Institut national de santé publique du Québec a documenté les conséquences de la réouverture de la mine Malartic sur les inégalités sociales dans la région : elles se sont accrues. De plus, la Direction de la santé publique de Montréal a mesuré l'espérance de vie dans chaque quartier de l'île et a ainsi pu estimer l'écart d'espérance de vie entre les différents arrondissements. Cette approche est toutefois limitée parce qu'elle mesure l'impact sur les inégalités qu'après une longue période, parfois plus d'une décennie.

Une autre avenue prometteuse consiste à estimer les impacts futurs d'une éventuelle politique. Par exemple, le Directeur parlementaire du budget a effectué plusieurs simulations quantitatives : fractionnement du revenu pour l'impôt fédéral, hausse du plafond pour le compte d'épargne libre d'impôt (CÉLI), même l'interaction entre le système fédéral d'impôts et de transferts et l'inégalité de revenus. Ces études ont été menées à l'aide de la base de données et du modèle de simulation de politiques sociales (BD/MSPS) de Statistique Canada. Toutefois, cette approche est surtout pertinente pour les politiques de transferts et d'impôts, ce qui est plus difficile à estimer avec des politiques qui ne concernent pas directement une redistribution monétaire, comme une intervention en santé publique ou un programme pour décrocheurs scolaires.

Pour ces situations moins faciles à quantifier, il est possible de consulter un certain nombre de personnes d'expertise puis d'agréger et de pondérer leurs réponses. L'OCDE et le Forum de Davos ont déjà eu recours à cette méthode. Dans cette veine, l'INM a récemment sollicité l'avis d'un panel expert, composé de plus d'une vingtaine d'économistes et de spécialistes des politiques publiques de tous les horizons pour qu'ils et elles se prononcent sur les effets et les impacts qu'auront, à leur avis, sur les inégalités les mesures contenues dans les budgets fédéral et provincial.

Le résultat de l'analyse, véritable bulletin du budget, prend la forme d'une note exprimée par une lettre. Par exemple, le dernier budget fédéral aura pour effet d'accroître les inégalités, de l'avis des panélistes consultés. Cet exercice a accordé au budget la note D+, soit moins que la note de passage. La liste des effets pour chaque mesure est rassemblée dans le graphique ci-dessous.

Effet global des principales mesures du budget fédéral 2015 sur les inégalités



Remarquez qu'un grand nombre des mesures du budget fédéral auront plutôt pour effet d'augmenter les inégalités. Ce sera particulièrement le cas pour le doublement du plafond de cotisations pour un compte CELI, le fractionnement du revenu pour les familles et la limitation du pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral. Dans l'ensemble, non seulement l'effet moyen des mesures est largement négatif, mais le nombre de mesures analysées augmentant les inégalités est de loin supérieur au nombre de celles qui les réduisent (8 contre 3, une ayant un effet nul).

Certaines mesures sont plus complexes que d'autres et ont des effets opposés, ambigus ou contradictoires. Ces nuances rappellent les limites d'un tel exercice estimatif. Il existe plusieurs types d'inégalité : entre riches et pauvres, entre personnes moins nanties et classes moyennes et entre classes moyennes et mieux nanties, mais aussi entre hommes et femmes, jeunes et vieux, personnes nées au pays et nouvellement arrivées, et ainsi de suite. De plus, il n'y a pas que les ressources matérielles et financières qui sont inégalement distribuées, il y a également les ressources symboliques (un titre honorifique, un diplôme), ainsi que les ressources sociales et politiques (réseaux de contacts, accès aux décideurs) qui ont un impact déterminant sur les inégalités de revenus et de richesses. Elles doivent également être considérées pour évaluer correctement l'impact de réformes sur les inégalités.

Monsieur Zorn a souligné qu'au final, des études de cas et des évaluations plus poussées permettraient d'approfondir notre connaissance des impacts des politiques publiques sur les inégalités sociales, répondant à un besoin bien identifié par la population.



TABLE RONDE - MESURER LES EFFETS DES RÉFORMES SUR LES IN-ÉGALITÉS : COMMENT FAIRE?

L'animateur de la table ronde, Michel Venne, a mis en contexte les enjeux à discuter. Quelles inégalités devrait-on mesurer? Avec quels outils disponibles? Faut-il en inventer d'autres? Quels impacts des politiques publiques et des actions gouvernementales faut-il tenter d'estimer? La section qui suit est un résumé des présentations des trois conférencières et conférencier. Elle sera accompagnée d'une synthèse des échanges qui suivirent entre panélistes et avec les personnes présentes. Les notes biographiques des panélistes et de l'animateur se trouvent en annexe.

Présentation de Louise Potvin

La recherche démontre depuis 30 ans que la santé est l'un des meilleurs indicateurs des inégalités. Par ailleurs, on sait mesurer la santé, ce qui permet de facilement l'inclure dans une éventuelle mesure des effets d'une politique sur les inégalités. Il y a deux facteurs importants qui déterminent la santé d'une population : la structure ou hiérarchie de la société et les conditions dans les milieux de vie. Madame Potvin soutient que « si l'on veut comprendre les effets des politiques publiques sur les inégalités, il faut regarder la capacité des citoyens de se prendre en main ».

La mesure comparative de santé entre groupes est un indicateur sensible; il se déplace en même temps que les inégalités économiques. Les hiérarchies sociales, influencées par les inégalités, permettent de prédire qui sera en santé et qui ne le sera pas. Par ses politiques publiques ou son inaction, notre société décide quelles personnes gagneront et lesquelles perdront. Les indicateurs de santé sont donc un ajout intéressant pour un éventuel index mesurant les inégalités.

Plusieurs ressources sont importantes : la nourriture, l'air, le logement, l'exposition aux îlots de chaleur, etc. L'accès aux ressources (notamment en termes de services publics et de pouvoirs décisionnels) est crucial. Les effets des politiques publiques sur la santé ne deviennent mesurables qu'après un certain temps. Néanmoins, il est possible d'affirmer que même si un gouvernement soutient qu'une politique n'a pas d'effet sur les services directs à la population, si elle réduit la capacité de se réunir, de se concerter, de participer, d'exprimer une voix, elle aura probablement un plus grand impact sur les inégalités qu'on ne le pense.

Présentation de Céline Bellot

Pour comprendre l'impact des réformes sur les inégalités, il faut comprendre comment est vécu au quotidien le caractère abrupt de la pente des inégalités; faire preuve de vigilance, c'est d'abord aller au cœur des raisons qui sous-tendent la misère des populations affectées. C'est pourquoi il est important de s'intéresser aux processus d'exclusion. Le travail de veille du Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE) est une initiative qui permet de voir et de comprendre les effets des politiques sur les inégalités et la pauvreté.

Les enjeux et processus de précarisation en particulier sont riches en enseignements. Les trappes de pauvreté se complexifient et deviennent plus nombreuses. Il est important de savoir pourquoi. Il faut avoir le souci d'obtenir le point de vue des personnes affectées par les politiques. Il faut aller à leur rencontre et explorer leur contexte de vulnérabilité, leur quotidien : transport, logement, besoins de base.

Des données accessibles et détaillées sont nécessaires pour cerner correctement l'évolution de la situation. Toutefois, les coupes budgétaires aux paliers fédéral et provincial nuisent à ce levier de compréhension. La société civile devra peut-être remplacer cette perte de données pour produire des indicateurs pertinents et des données additionnelles (transports publics, effets et couverture de protection sociale, judiciarisation, etc.).

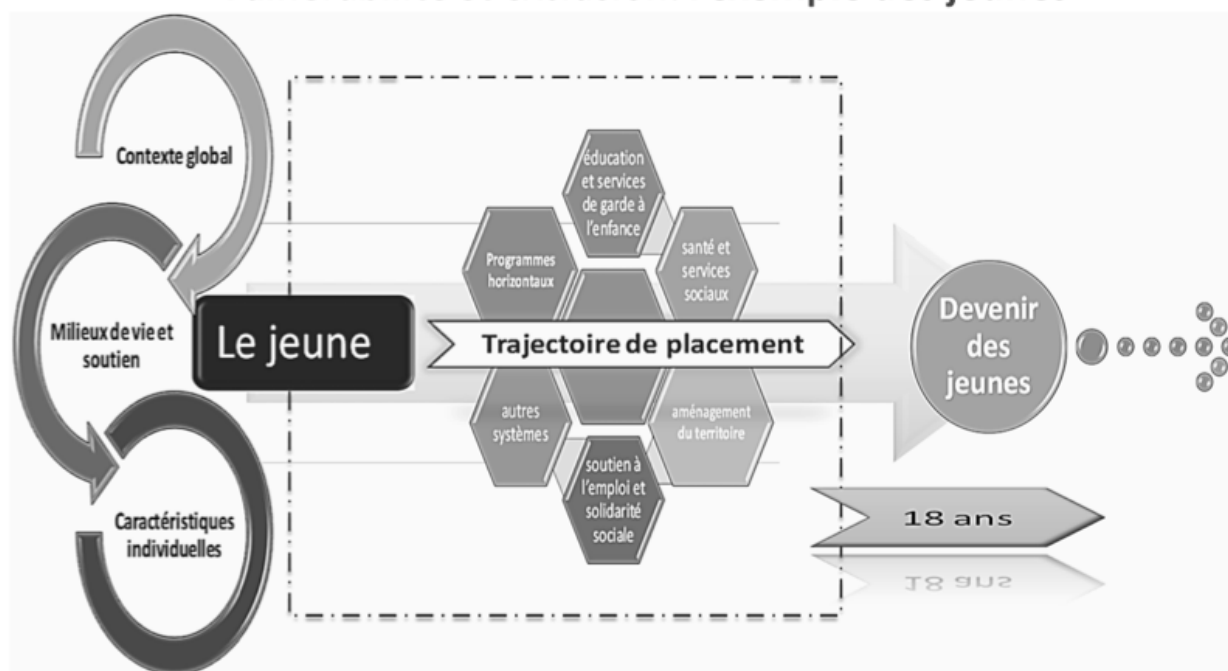
Une piste de recherche prometteuse consiste à s'attarder aux droits des individus : le droit au logement, à l'éducation, à la protection sociale, à la dignité, à la liberté et à la sécurité. Est-ce qu'une politique a limité ces droits? Lutter contre les inégalités pose la question du choix de la justice sociale et des droits que la société veut privilégier. Il faut revenir à une logique de droits pour que les politiques puissent refléter cette égalité qu'on souhaite tous et toutes.

Présentation de Martin Goyette

Les politiques publiques mesurent le succès de façon binaire (retour au travail ou pas), simpliste et seulement à court terme (pas de données longitudinales). Les contextes (de réinsertion socioéconomique, entre régions et communautés) sont importants pour comprendre l'impact de réformes, car les vies sont interreliées. Pour comprendre l'impact de réformes, l'approche par les parcours de vie et leur facette multidimensionnelle sont à privilégier.

De quelle façon les politiques publiques solidifient-elles ou fragilisent-elles les liens communautaires, voilà la question. Outre les besoins de base, on peut se pencher sur l'accès au travail, la capacité d'insertion et l'appartenance à la communauté. Le chercheur continue dans la même veine que Céline Bellot : il faut évaluer si un programme ou une politique soutient l'autonomie des personnes fragilisées, à travers leurs trajectoires d'utilisation des services et leurs parcours de vie. Le schéma ci-dessous illustre les facteurs en jeu pour les jeunes placés en centre jeunesse. Le recours aux services offerts par l'État doit prendre en compte la trajectoire du jeune, en particulier le contexte dans lequel il ou elle évolue, son milieu de vie et ses soutiens, ainsi que ses caractéristiques individuelles.

Vulnérabilité et exclusion: l'exemple des jeunes



Pour mesurer l'impact des réformes, trois types de données sont nécessaires :

- des données administratives (stratification, difficultés dans le contexte social [scolaire, psychosocial]) ;
- des panels longitudinaux (représentatifs, aléatoires, capables de suivre les changements, mesurant spécifiquement la problématique, comparables avec la population générale et internationale) ;
- des mesures sensibles aux effets d'implantation de politiques (cibler les programmes, lectures de l'effectivité et des disparités régionales ou autres).

Présentement, les politiques sont seulement développées par en haut, sans intégrer de contributions locales. Cette rétroaction est pourtant essentielle pour documenter, mesurer et comprendre et attribuer les effets concrets des mesures. Il faut être capable de lire la multidimensionnalité des processus qui mènent aux inégalités, tout comme il est important de comprendre comment les programmes sont véritablement implantés, et non pas seulement sur papier. Il faut briser les silos entre ministères et avoir une approche intégrée. Un paradigme interdisciplinaire et intersectoriel s'avère nécessaire ainsi qu'une collaboration entre tous les acteurs.



Les présentations des trois panélistes ont été suivies de quelques échanges avec la salle. La période suivante a été consacrée uniquement à ces réflexions communes. La section qui suit résume le contenu de celles-ci.

Dimensions nécessaires pour mesurer l'impact des politiques publiques

De l'avis des personnes présentes, les types d'inégalités à mesurer gagneraient à être précisés. Pour certaines, l'enjeu se situe au niveau de la prédistribution du revenu (revenus avant impôts et transferts). Pour d'autres, il est tout aussi important de regarder la redistribution afin de voir l'impact des politiques de rigueur budgétaire. Les milieux de vie seraient également importants à considérer. Pour comprendre une réalité sociale au-delà des statistiques, la parole des personnes touchées peut être un apport complémentaire et éclairant. Il faudrait aussi intégrer l'apport de différentes disciplines dans des modèles théoriques élargis. Un regard global et général est nécessaire, surtout pour un phénomène aussi complexe que la pauvreté.

L'exactitude des mesures a été soulevée par un participant, soulignant que l'OCDE concluait en 2011 que les données publiées par Statistique Canada n'étaient plus fiables en raison de l'abolition du recensement long, en particulier pour les moins nantis. De plus, la mémoire institutionnelle des organismes et ministères aurait été considérablement affaiblie par les coupes budgétaires et abolitions de postes actuelles. Au-delà des enjeux budgétaires, on doit se questionner sur le genre de société que nous voulons. De l'avis d'un participant, il y a un travail de sape par le politique par rapport aux capacités de l'État de mesurer et surtout de réduire les inégalités. Il y aurait là un paradoxe : parmi les éléments que l'État rationne, il y a les outils lui assurant une capacité d'évaluer ses propres actions. Cela lui revient à naviguer à l'aveuglette, comme si, pris dans une tempête en mer, la première chose qu'un capitaine jetterait à l'eau serait son système de géolocalisation (GPS).

Pour les participantEs, la dimension de l'éducation est cruciale pour comprendre les multiples facettes des inégalités. À cet effet, la recherche a besoin de données, en particulier pour mesurer les effets des politiques publiques en éducation (droits de scolarité, subventions aux écoles privées). Le phénomène de l'endettement a aussi été cité. L'effet des actions gouvernementales sur le genre a aussi été souligné, avec la suggestion d'effectuer davantage d'analyses d'impact différenciées selon le sexe. L'intersectionnalité (la prise en compte des réalités plurielles dans la différenciation selon le genre) et la distribution des impacts inégaux en termes de pollution ont été mentionnés comme facteurs à considérer. Il y a des facettes qui sont laissées dans l'ombre de ce qui est visible et quantifiable, en particulier sur le plan relationnel. Selon l'un des panélistes, certaines franges de la population ne profitent pas de la mobilité sociale. Ce domaine mériterait également d'être analysé. L'une des panélistes a mentionné que le « canari » pour les inégalités (le mécanisme avertissant d'un danger imminent) est le niveau de préparation des enfants avant d'arriver à l'école. Il faut choisir quelques indicateurs parlants et les diffuser.

Selon une participante, une clause d'évaluation d'impact des politiques publiques serait nécessaire. Elle pourrait être complétée de cinq mécanismes et critères : 1) elle devrait considérer le poids *relatif* des ressources financières, qui n'est pas identiques pour tous et toutes, en particulier lorsqu'elles sont consacrées aux besoins essentiels; 2) un outil d'observation et d'évaluation devrait s'intéresser à l'ensemble des composantes de la société; 3) elle devrait effectuer le suivi de l'évolution de l'État comme outil de solidarité (en comparant les réductions des dépenses sociales de l'État par rapport aux contributions de la philanthropie comme les montants récoltés par la Guignolée des médias, par exemple); 4) intégrer davantage l'apport des personnes marginalisées; 5) tenir compte de l'(in)tolérance de la société pour les inégalités sociales.

Vigilance et contributions de la société civile

De l'avis d'une participante, les données sont connues et transmises au gouvernement, mais certaines décisions néfastes à cet égard sont prises malgré tout, en toute connaissance de cause. Le discours néolibéral serait solidement implanté dans la population. Il faut organiser la résistance, a lancé un participant, notant qu'une fois élus, les gouvernements semblent influencés par des forces non démocratiques. Les fondations pourraient identifier, suivre, dénoncer et contrer ces forces, a-t-il suggéré. « Nous sommes dans un paradigme de lutte, mais nous devons poursuivre le dialogue entre acteurs concernés et sensibiliser le grand public », a-t-il ajouté. Les fondations sont des contrepoids essentiels, n'étant pas contraintes par le gouvernement comme le sont les directions de santé publique ainsi que les organismes qui dépendent de la bonne grâce gouvernementale.

Il faut rendre l'impact des inégalités plus concret et compréhensible, tant pour le grand public que pour ceux et celles qui prennent les décisions, a plaidé un participant. L'indice boursier martelé quotidiennement a une influence. Pourquoi ne pas faire la même chose avec les inégalités? Il existe déjà un indice de défavorisation scolaire et régional. Plusieurs exemples pourraient servir d'inspiration à cet égard. Un participant a renchéri en mentionnant que la façon de communiquer est importante, autant pour le messenger que le message. Les agents de changement gagneraient à miser davantage sur les techniques de marketing. Il faut aussi éviter d'uniquement « se parler entre nous », a ajouté une participante.

L'importance des partenariats a été soulignée, d'autant plus qu'il existe un écart important entre les fondations et le milieu académique. Un participant a soutenu que les organismes communautaires pourraient documenter l'état de situation, mais elles n'ont pas les moyens de le faire. Il y aurait aussi un manque de compréhension de la réalité du « terrain », ce qui pourrait être un apport important des organismes communautaires. Ceux-ci auraient toutefois des capacités de coordination et d'action limitées, étant essouffés et épuisés dans le contexte actuel. Les fondations devraient les encourager, notamment en créant l'espace de dialogue et de coordination nécessaire pour mobiliser et faire passer les bons messages. Elles peuvent aussi avoir une influence avec leurs investissements boursiers (leur capital). Cet aspect mériterait d'être étudié davantage, de l'avis d'une participante.

L'une des panélistes a ajouté que les chercheurs et chercheuses ainsi que les agents de changement font face à des mythes tenaces comme l'idée selon laquelle les dépenses sociales ne sont pas un investissement, ou que les inégalités n'augmentent pas et que les coupes n'ont pas d'effet. Il est important de démontrer que les dépenses sociales sont effectivement un investissement et permettent de créer plus de richesses. Il faut produire des contre-discours. Une autre panéliste a ajouté que les acteurs du secteur privé ont aussi besoin de données. Les acteurs sociaux peuvent s'allier avec eux pour obtenir les données manquantes.

Indicateurs et mesures : l'apport possible des fondations

De l'avis d'un participant, les fondations doivent soutenir la résistance, la coordination, l'écoute, le dialogue et la co-construction. Les fondations doivent se poser la question de la légitimité du secteur philanthropique à se prononcer plus souvent, de façon plus engageante. Il faut s'assurer que la question des inégalités reste dans l'espace public. De l'avis de plusieurs personnes présentes, les fondations pourraient compiler et publiciser des données sur les inégalités sociales pour sensibiliser la population, ce qui ajouterait de la pression sur les politiciens et politiciennes. Pour les suites à donner à cet événement, il faudrait considérer que les fondations n'ont pas toutes les mêmes ressources et qu'elles n'y arriveront pas seules. Il faudrait mettre en commun les intelligences et expériences des personnes concernées.

L'une des panélistes a mentionné qu'il existe déjà un bon fonds patrimonial de statistiques, qui est sous-exploité. Une avenue pour les fondations serait d'examiner par quel moyen les colliger et les rendre intelligibles, en termes d'impacts populationnels. Et il faut tout faire pour éviter que ces données ne passent à la trappe : les maintenir à jour ne fournit pas de services directs à la population, elles font donc l'objet de coupes budgétaires dans les organismes et ministères, a-t-elle ajouté. Ainsi, la cueillette de données diminue, et les personnes qui maîtrisent ces outils de mesure se déplacent dans les ministères. La relation avec la communauté de recherche est donc à reconstruire à chaque fois.

Parmi les conséquences de ces politiques de restriction budgétaire, le CEPE n'a pu produire un avis (rapport) cette année à cause de la perte de données et d'enquêtes, notamment en lien avec le recensement. Le CEPE ne dispose pas du rôle essentiel qu'il devait avoir dans la Loi sur la pauvreté, mais il a tout de même des moyens (pour l'instant) de publier des avis ponctuels et de colliger certaines statistiques. Toutefois, ceux et celles qui décident les entendent, mais ne les écoutent peut-être pas. Au moins, ce travail permet de faire preuve de vigilance. Il faut que les remparts de protection de ces acquis restent forts. Les fondations peuvent jouer un rôle, en mettant de la pression sur les gouvernements et porter cette voix dans l'espace public. Dans certains cas, il faudrait compenser le retrait de l'État par l'apport de la société civile.

Les organismes et acteurs devraient également travailler ensemble, malgré le contexte propice à la compétition pour les maigres ressources disponibles. L'une des panélistes a ajouté que l'influence des chercheurs et chercheuses comme lobbyistes est limitée. En faisant beaucoup de lobbying, ils et elles se nuisent et se coupent l'herbe sous le pied (donnant l'exemple d'un groupe de recherche sur l'environnement qui a été aboli). D'où le besoin de relais, de se parler et de se coordonner. Il n'est pas certain que les milieux universitaires soient les meilleurs milieux pour donner l'écho public. C'est pourquoi l'apport des acteurs de la société civile est important pour porter les messages, car tout chercheur n'est pas nécessairement militant. La volonté politique n'est pas naturelle, elle doit être provoquée et maintenue par la pression que peut exercer l'ensemble des citoyens et citoyennes, ainsi que la société civile.



| CONSIDÉRATIONS POUR L'ÉVALUATION D'IMPACT

Il y a plusieurs dimensions et indicateurs à considérer pour être capable de bien évaluer l'impact des réformes sur les inégalités économiques et sociales. Outre ceux mentionnés dans la présentation de Nicolas Zorn (voir aux pages 10 à 13), certaines idées et conditions de succès, certains obstacles ont été suggérés par les panélistes et personnes présentes. Outre ce qui a déjà été mentionné dans les deux sections précédentes, les prochains paragraphes en dégageront les principaux éléments.



- Analyser dans une perspective **multidimensionnelle**;
- Miser sur la **proximité** : les chercheurs et chercheuses gagneraient à aller sur le terrain pour mieux comprendre les phénomènes à l'œuvre;
- Augmenter plutôt que réduire les **ressources** mobilisées pour la recherche, afin d'exploiter les données déjà disponibles;
- Amplifier la **pression sur les politiciens et politiciennes** pour qu'ils et elles augmentent la disponibilité des données déjà recueillies;
- Regarder les phénomènes à l'œuvre dans une perspective de **droits économiques et sociaux**, sensés garantir l'accès et la couverture des besoins de base;
- **Combiner** les outils d'analyse pour assurer un éclairage plus complet et nuancé des phénomènes étudiés;
- Intégrer la **rétroactivité** de la part des usagers dans les programmes sociaux et services publics et miser sur l'innovation par la participation de l'ensemble des parties prenantes;
- Assurer la pleine **disponibilité** et la **comparabilité** des données produites par les gouvernements;
- Rendre les données et constats faciles à **diffuser**;
- Favoriser les mesures et indicateurs qui transmettent des données pour mesurer l'évolution des inégalités et ses déterminants **en temps réel**, comme nous le faisons pour les ouragans;
- Réinstaurer le **recensement** à formulaire long;
- Miser sur des **panels mixtes** composés de citoyens et experts et sur les canaux de communication avec ceux et celles qui prennent les décisions;
- Développer la **recherche indépendante**.

Par coïncidence, un article du Devoir signalait quelques jours avant l'événement qu'une étudiante en administration publique de l'Université d'Ottawa avait lancé une campagne pour que les finances publiques soient plus intelligibles au commun des mortels, et donc que chacun et chacune puisse porter un jugement sur le budget fédéral en vérifiant l'impact du budget sur sa propre vie. Avec l'aide de l'ancien directeur parlementaire du budget, elle a conçu un prototype. Ce dernier est toutefois limité par plusieurs facteurs. Pour atteindre son plein potentiel, le projet devrait remplir trois exigences. D'abord, uniformiser les programmes comptables du gouvernement. Ensuite, diffuser les plans budgétaires aux trois mois, tout en étant facile d'accès pour le public. Finalement, être disponible en ligne et permettre une lecture personnalisée des finances publiques.



| LES OBSTACLES

- Les **gouvernements** pourraient s'opposer à la collecte et à la diffusion de données et d'analyse des impacts sur les inégalités;
- L'absence d'un **mandat clair** accordé à un organisme à cette fin;
- L'absence d'**évaluations publiques** lorsqu'une réforme est mise en place;
- L'absence de « **paradigme interdisciplinaire** » pour mesurer l'efficacité des politiques publiques;
- L'**accès difficile** ou restreint aux données;
- La **qualité des données** recueillies, qui établit les limites de l'évaluation;
- Le **manque d'expertise** dans les ministères pour faciliter le transfert de données brutes au milieu de la recherche;
- La disparition de la **mémoire institutionnelle** avec les réductions d'effectifs alloués à cette tâche;
- L'incapacité des **indicateurs actuels** (coûts, PIB, dette, efficacité) à exprimer les effets sur les êtres humains.



| LES RESPONSABLES DE CETTE ÉVALUATION

- Le CEPE pourrait recevoir le mandat d'élargir et de systématiser sa mission de veille et d'évaluation d'impact des politiques publiques sur les inégalités.
- Un éventuel poste de directeur ou directrice parlementaire relevant de l'Assemblée nationale a été proposé pour effectuer ce genre d'évaluation. Toutefois, il est possible que le point de vue point de vue plutôt comptable qui caractérise cette institution ne soit pas nécessairement la meilleure approche à privilégier pour des enjeux parfois plus complexes et moins quantifiables.
- À défaut que cette proposition soit reprise par les acteurs politiques, la société civile pourrait proposer une solution alternative. De l'avis de plusieurs personnes présentes, les fondations pourraient mettre sur pied et/ou financer un projet de ce type.
- La recherche en termes d'évaluation d'impact ne part pas de zéro. Il existe des travaux ayant défriché une partie du chemin à parcourir. Les références en annexe en fournissent quelques exemples.



Résumé du discours de clôture par Jacques Bordeleau

Cette journée de réflexion a été une occasion réussie pour mettre en commun les intelligences présentes au service de ce que l'on pourrait appeler le bien commun. À la fin d'un tel exercice se pose bien sur la question des suites. Les neuf fondations signataires ne disposent pas toutes des mêmes ressources. Des discussions en conseil d'administration devront encore avoir lieu au sein de quelques-unes des fondations signataires afin de préciser les apports possibles pour la suite. Cependant, les fondations ont toutes exprimé leur désir de rester vigilantes.

Elles travailleront pour que le gouvernement se dote d'outils de mesure efficaces afin de pouvoir s'assurer que les politiques publiques qu'il mettra en place tiennent compte de leur impact sur les inégalités sociales. Les fondations membres du collectif ont exprimé leur désir d'explorer ensemble comment elles pourraient continuer à exercer un rôle de vigilance à cet égard.

Pour la suite, les fondations signataires de la lettre publique se rencontreront de nouveau afin de discuter de la façon dont elles pourraient poursuivre leur action commune.

Ce qui est clair, c'est que les fondations n'y arriveront pas seules. Le contexte social actuel appelle à de nouvelles alliances. Elles sont sûrement possibles entre le secteur philanthropique, le milieu de la recherche et d'autres acteurs de la société civile qui croient qu'une société plus juste, plus solidaire, plus égalitaire est une société plus riche, plus prospère pour tous et toutes.

Il faudra travailler de concert afin de créer de réels dialogues entre l'État, les milieux communautaires et le secteur philanthropique qui permettront d'établir un nouveau contrat social permettant à tous et toutes de contribuer, selon leurs moyens, au développement et au maintien d'une société juste et égalitaire pour tous les citoyens et citoyennes. C'est un chantier que toutes les personnes présentes pourront porter ensemble.

Monsieur Bordeleau salue une dernière fois l'ensemble des membres des conseils d'administration qui ont accepté de débattre de la pertinence d'être partie prenante de cette démarche publique. Il n'est pas dans la culture et les pratiques des fondations d'être partie prenante dans le débat public. Il fallait une certaine audace pour accepter de débattre de la pertinence et de plonger dans cette aventure.



Lettre ouverte

Les risques de la rigueur budgétaire

Cette lettre ouverte intitulée « Les risques de la rigueur budgétaire » a d'abord été publiée le 10 mars 2015 dans le quotidien Le Devoir.

Pour la première fois, des fondations québécoises prennent ensemble la parole pour exprimer leurs préoccupations et témoigner de l'inquiétude ressentie par les personnes, les familles et les communautés qu'elles appuient. Au moment où plusieurs programmes gouvernementaux sont remis en question et où la fiscalité fait l'objet d'un examen en profondeur, nous nous interrogeons sur les impacts possibles de ces changements sur la société.

Nous sommes préoccupés en particulier de leur effet sur les inégalités sociales, un phénomène en hausse à l'échelle mondiale et qui suscite des appels à la vigilance de la part des organisations économiques les plus crédibles et, de plus en plus, de la part de leaders politiques reconnus.

Un critère pour juger des réformes

Nous souhaitons contribuer de façon constructive au débat en invitant le gouvernement du Québec à tenir compte de ces inquiétudes et à bien mesurer l'effet de ses projets de réforme sur les citoyens et sur les communautés.

Il est évidemment nécessaire de gérer les finances publiques de manière responsable. Il est tout aussi important de veiller à ce que les services publics soient efficaces et atteignent leurs objectifs et c'est pourquoi, périodiquement, ceux-ci font l'objet d'une révision.

Tout en gérant de manière responsable les deniers publics, nous invitons le gouvernement à orienter ses choix politiques en fonction des effets sur les inégalités sociales. Nous proposons qu'il adopte comme l'un des critères pour juger du bien-fondé d'une réforme que celle-ci réduise les inégalités ou à tout le moins qu'elle ne contribue pas à les aggraver.

Une société plus égalitaire : un gain pour tous et toutes

Le Québec est la société la plus égalitaire en Amérique du Nord. Cette situation enviable est le résultat de choix collectifs et constitue un actif notable sur les plans économique et social. Les inégalités nuisent à l'économie, à la société et à la démocratie, les experts du monde entier en ont fait la démonstration. Notre action quotidienne sur le terrain partout au Québec nous permet d'en témoigner.

Lorsque les inégalités augmentent, un fossé se creuse entre les citoyens. Comme les maillons d'une chaîne qui se distendent puis se rompent, les liens entre les membres de la société se brisent. C'est l'ensemble de la collectivité qui en souffre. Les problèmes sociaux s'aggravent et la pression s'accroît sur les services publics et communautaires dont le coût augmente. Tous les citoyens en sortent perdants.

Dans les pays les plus inégalitaires, la criminalité est plus élevée et l'espérance de vie est plus basse qu'ailleurs. En revanche, on trouve parmi les pays les plus prospères et les plus performants sur le plan économique, les pays les plus égalitaires au monde.

Au fil des ans, le Québec s'est doté d'un ensemble de moyens pour réduire les inégalités par la fiscalité, l'éducation, des services de santé et des services sociaux adéquats. Il s'agissait d'investir dans le potentiel de tous afin que chacun puisse être mis à contribution au meilleur de ses capacités. Lorsque chaque personne peut mettre l'épaulé à la roue, l'économie et la société s'en portent mieux.

Demeurons vigilants

Il est sans doute temps, aujourd'hui, de revoir si les moyens que nous nous sommes donnés sont toujours les plus efficaces. Mais il est une chose que les Québécois ne remettent pas en question, c'est l'objectif d'une société qui donne sa chance à tout le monde. Nous croyons utile de rappeler ce grand consensus québécois illustré entre autres par l'adoption à l'unanimité de l'Assemblée nationale, en 2002, de la Loi sur l'élimination de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Malgré les efforts, le niveau d'inégalités est plus grand au Québec aujourd'hui qu'il y a 30 ans. Il faut donc demeurer vigilant. Les réformes seront d'autant plus efficaces qu'elles contribueront à la réduction des inégalités. Nous en sortirons tous gagnants, nous en sommes convaincus.

Ont signé ce texte les dirigeants de la Fondation Béati, la Fondation Berthiaume-Du-Tremblay, la Fondation des YMCA du Québec, la Fondation Dufresne et Gauthier, la Fondation Léa-Roback, la Fondation Lucie et André Chagnon, la Fondation Solstice, la Fondation Y des femmes et la Fondation de la famille J. W. McConnell.



8 h à 8 h 30	Accueil Café, jus, viennoiseries
8 h 30 à 8 h 45	Ouverture Présentation de l'événement par un porte-parole des fondations, Jacques Bordeleau, exprimant les préoccupations des fondations à l'endroit de l'impact des réformes sur les inégalités au Québec
8 h 45 à 9 h	Brève présentation sur la situation des inégalités économiques et sociales au Québec par Nicolas Zorn, INM
9 h à 10 h 15	Table ronde: Mesurer les effets des réformes sur les inégalités: comment faire? Avec: Céline Bellot, présidente du CEPE et professeure en service social à l'Université de Montréal Martin Goyette, professeur en administration publique à l'ENAP Louise Potvin, professeure à l'École de santé publique de l'Université de Montréal
10 h 15 à 10 h 45	Pause santé
10 h 45 à 11 h 45	Discussion ouverte: Mesurer les effets des réformes sur les inégalités avec les conférenciers et conférencières ainsi que l'ensemble des participants
11 h 45	Mot de clôture par un porte-parole des fondations Écho aux discussions et suites à donner
12 h	Fin de l'événement Repas-réseautage offert par les fondations Boîte à lunch offerte sur inscription



Céline Bellot, présidente du CEPE et professeure en service social à l'Université de Montréal

Céline Bellot est professeure à l'Université de Montréal et présidente du Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE), organisme rattaché au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Elle développe des recherches entourant la judiciarisation des populations itinérantes au Canada et des populations en situation de pauvreté. Elle réalise aussi des évaluations d'interventions novatrices auprès des populations marginalisées en regard de leur participation sociale et de leur insertion sociale et professionnelle.



Martin Goyette, professeur en administration publique à l'ENAP

Professeur agrégé depuis 2009, Martin Goyette est également titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables. Ses domaines d'expertise comptent notamment l'analyse des politiques sociales et des formes d'interventions publiques, les processus et méthode d'évaluation des programmes publics, ainsi que l'étude des dynamiques de collaborations interorganisationnelles, partenariales et intersectorielles, et des dynamiques d'insertion/exclusion sociale. Auteur de plusieurs publications et conférences, il est un collaborateur régulier de l'Association des centres jeunesse du Québec.



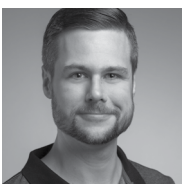
Louise Potvin, professeure à l'École de santé publique de l'Université de Montréal

En plus d'être professeure titulaire au Département de médecine sociale et préventive de l'École de santé publique de l'Université de Montréal, Louise Potvin est titulaire de la Chaire de recherche Approches communautaires et inégalités de santé (CACIS) et directrice scientifique au Centre de recherche Léa-Roback. Elle se spécialise en évaluation de programmes en santé communautaire. Dans le cadre de ses recherches au CACIS, elle dirige un programme de recherche pour examiner la relation entre les caractéristiques des milieux de vie et les inégalités de santé, et documenter la mise en œuvre et le rôle des approches communautaires pour réduire ces inégalités.



Michel Venne, directeur général de l'Institut du Nouveau Monde

Michel Venne est directeur général et fondateur de l'Institut du Nouveau Monde (INM). Il est fellow de l'organisation internationale Ashoka et de la Fondation Carold. En 2007, il a été nommé par le gouvernement du Québec vice-président du Groupe de travail sur le financement du système de santé. Journaliste, il a occupé diverses fonctions au quotidien Le Devoir de 1990 à 2006.



Nicolas Zorn, analyste de politiques à l'Institut du Nouveau Monde

Nicolas Zorn est analyste de politiques à l'INM et chercheur associé à la Chaire de recherche du Canada en économie politique internationale et comparée à l'ÉNAP. Spécialisé en économie politique et inégalités de revenus, il détient une maîtrise en science politique de l'Université du Québec à Montréal, ainsi qu'un baccalauréat en communication et politique. Il a fondé et été porte-parole de la coalition Sauvons notre histoire (2006). Il est l'auteur de nombreux articles scientifiques et de textes de vulgarisation scientifique en économie politique. Il donne également des conférences sur les centres jeunesse et prépare un livre sur le sujet.



Ces articles, études et ouvrages ont été utiles pour la préparation de l'événement, ou pourront servir à la réflexion concernant les meilleurs moyens de mesurer l'impact des réformes sur les inégalités sociales.

Bentayeb, Naïma et Martin Goyette, « La collaboration : d'un effet de mode à un mécanisme d'action publique réinventé », *Repenser la responsabilité et la reddition des comptes de l'administration publique à l'heure de la globalisation, la décentralisation et la privatisation*, Congrès de l'Institut international de sciences administratives (IIAS), du 13 au 17 juin 2014.

Brisson, Geneviève, Catherine Morin-Boulais et Emmanuelle Bouchard-Bastien, *Effets individuels et sociaux des changements liés à la reprise des activités minières à Malartic. Période 2006-2013*, Rapport de recherche, Institut national de santé publique du Québec, 2015.

Bureau du directeur parlementaire du budget, *Mise à jour de l'analyse du compte d'épargne libre d'impôt du DPB*, Ottawa, 2015.

Directeur de santé publique de Montréal, *Les inégalités sociales de santé à Montréal. Le chemin parcouru : rapport du directeur de santé publique sur les inégalités sociales de santé à Montréal 2011*, Montréal, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, 2011.

Goyette, Martin et Marie-Noëlle Royer, « Interdépendance des transitions vers l'autonomie de jeunes ayant connu un placement : le rôle des soutiens dans les trajectoires d'insertion », *Sociétés et jeunesse en difficulté*, n° 8, automne 2009.

Goyette, Martin, Naïma Bentayeb et Geneviève Turcotte, « La collaboration entre les centres jeunesse et les ressources du milieu dans le cadre des nouvelles dispositions de la Loi sur la protection de la jeunesse », dans Daniel Turcotte et al. (dirs.), *Évaluation des impacts de la nouvelle Loi sur la protection de la jeunesse au Québec*, Rapport final FQRSC et MSSS, 2011, p. 222-244.

Goyette, Martin, Annie Pontbriand et Céline Bellot, *Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté : concepts, figures et pratiques*, coll. « Pratiques sociales et interventions sociales », Québec : Presses de l'Université du Québec, 2011.

Goyette, Martin et Isabelle Frechon, « Comprendre le devenir des jeunes placés : la nécessité d'une observation longitudinale et représentative tenant compte des contextes socio-culturel et politique », *Revue française des affaires sociales*, vol. 1, n° 2, 2013, p. 165-180.

Lendaro, Annalisa et Martin Goyette, « Vous avez dit : Continuité des services? Les professionnels de l'employabilité face aux catégories de l'immigration et de la jeunesse », *Lien social et politiques*, vol. 63, 2013.

MacDonald, Duncan, *Interactions entre le système fédéral d'impôts et de transferts et l'inégalité de revenus*, Bureau du directeur parlementaire du budget, Ottawa, 2015.

Noël, Alain et Miriam Fahmy (dirs.), *Miser sur l'égalité*, Montréal : Fides, 2014.

Scholz, Tim et Trevor Shaw, *La baisse d'impôt pour les familles*, Bureau du directeur parlementaire du budget, Ottawa, 2015.

Shaw, Trevor, *Le compte d'épargne libre d'impôt*, Bureau du directeur parlementaire du budget, Ottawa, 2015.

Statistique Canada, *Base de données et Modèle de simulation de politiques sociales (BD/MSPS)*.

Zorn, Nicolas, *Encyclopédie en ligne sur les inégalités sociales*, Institut du Nouveau Monde, 2013.

Zorn, Nicolas, *Bulletin du budget provincial 2015*, Institut du Nouveau Monde, avril 2015.

Zorn, Nicolas, *Bulletin du budget fédéral 2015*, Institut du Nouveau Monde, mai 2015.



| LISTE DES PERSONNES PRÉSENTES

Prénom	Nom	Titre ou fonction	Organisation, entreprise ou institution
Apélé	Adoukonou	Coordonnateur	Réseau des délégués sociaux de la FTQ-Montérégie
Michel	Arnold	Directeur général	Fondation ÉPIC
Sylvie	B. de Grosbois	Vice-rectrice adjointe à l'enseignement et à la recherche	Université du Québec en Outaouais, Campus des Laurentides
Johanne	Beauvilliers	Directrice générale	Fondation Dufresne & Gauthier
Yves	Bellavance	Coordonnateur	Coalition montréalaise des tables de quartier
Céline	Bellot	Présidente du CEPE et professeure	École de service social, Université de Montréal
Claire	Bernard	Conseillère juridique	Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
Annabelle	Berthiaume	Étudiante, collaboratrice de la Fondation Béati	Université du Québec à Montréal
Diane	Bertrand	Directrice, programmes et subventions	Fondation du Grand Montréal
Jeanette	Biondi	Membre du C.A.	Fondation Léa-Roback
Willy	Blomme	Directrice pour le Québec	Institut Broadbent
Jacques	Bordeleau	Directeur général	Fondation Béati
Bertrand	Castonguay	Directeur général	Société Saint-Vincent-de-Paul
Claude	Chagnon	Président	Fondation Lucie et André Chagnon
Natalie	Chapdelaine	Agente de programme, Innoweave	Fondation de la famille J. W. McConnell
Nancy	Charland	Directrice du soutien au développement des communautés	Centraide Québec et Chaudière-Appalaches
Jean-Marc	Chouinard	Vice-président, stratégie et partenariats	Fondation Lucie et André Chagnon
Jean-Yves	Cossette	Consultant en innovation sociale et en philanthropie	Travailleur autonome
Linda	Crevier	Coordonnatrice	Fondation Solstice
Véronique	De Sève	Vice-présidente	Confédération des syndicats nationaux (CSN)
Violaïne	Des Rosiers	Directrice générale	Fondation de la Famille Pathy
Luc	Desrochers	Professionnel surnuméraire	École nationale d'administration publique
Valérie	Drolet	Conseillère stratégique au PDG	Centraide Québec et Chaudière-Appalaches
Marie-Christine	Dufour	Directrice générale	Lemieux Pilon 4D Art
Laura-Kim	Dumesnil	Bénévole à Centraide Mauricie	Consortium en développement social de la Mauricie

Marc	Dumont	Directeur Évaluation et Performance	Fondation Lucie et André Chagnon
Carole	Ébacher	Agente de liaison	Centraide Mauricie
Irène	Ellenberger	Secrétaire du C.A.	Fondation Léa-Roback
Diane	Ellison	Conseillère spéciale au PDG, Québec	Imagine Canada
Nicolina	Farella	Directrice de programme adjointe	Fondation de la Famille J. W. McConnell
Danielle	Filion	Gestionnaire pour les programmes au Québec	L'Œuvre Léger
Michel	Forgues	Conseiller stratégique	Les YMCA du Québec
Gabriel	Fournier Filion	Coordonnateur au développement	UTILE
Rémi	Fraser	Trésorier	Table des regroupements provinciaux des organismes communautaires et bénévoles du Québec (TRPOCB)
Jean M.	Gagné	Président	Institut Mallet pour l'avancement de la culture philanthropique
Olivier	Gamache	Administrateur	Fondation François Bourgeois
Muriel	Garon	Retraitée	Fondation Léa-Roback
Carmen	Gauthier	Membre du C.A.	Fondation Berthiaume-Du Tremblay
Catherine	Gauthier	Chargée de communications	Institut du Nouveau Monde
Marie-France	Geoffroy	Gestionnaire de portefeuille	Banque Nationale
Lise	Gervais	Coordonnatrice générale	Relais-femmes
Jacques	Giroux	Administrateur	Fondation Berthiaume-Du-Tremblay
Lilia	Goldfarb	Directrice de programmes	Y des femmes de Montréal
Phédia	Gottot	Coordonnateur	Concert'Action
Martin	Goyette	Professeur	École nationale d'administration publique
Lucie	Granger	Directrice générale	Association pour la santé publique du Québec
Charmian	Harvey	Vice-présidente, stratégie de marque et relations externes	Les YMCA du Québec
Lucien	Hervieux	Président	Fondation Berthiaume-Du Tremblay
Véronique	Houle	Directrice des opérations nationales	Médecins du Monde
Vivian	Labrie	Chercheuse autonome	Équipe de recherche ÉRASME
Louise	Lacroix	Administration et secrétariat	Fondation Léa-Roback
France	Laforge	Chargée de projets	Fondation Béati
François	Lagarde	Vice-président, communications	Fondation Lucie et André Chagnon
Kathrine	Lapalme	Chargée de logistique	Institut du Nouveau Monde
Marc	Laporte	Administrateur	Fondation Dufresne & Gauthier
Elisha	Laprise	Agente de veille stratégique	Fondation Lucie et André Chagnon
Marcel	Lauzière	Directeur général	Fondation Lawson
Lucie	Lauzon	Directrice des programmes au Québec	L'Œuvre Léger

Aurélie	Lebrun	Chercheure	Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
Alexandre	Leduc	Conseiller à la recherche	Fédération des travailleurs du Québec (FTQ)
Lina	Leduc	Étudiante	Université du Québec à Montréal
Chantal	Lefebvre	Responsable des liens avec les partenaires	Centre de recherche Léa-Roback
Sylvain	Lefevre	Professeur	École des sciences de la gestion, Université du Québec à Montréal
Hélène	Lépine	Présidente-directrice générale	Fondation Y des femmes de Montréal (YWCA)
Renée	Lescop	Déléguée	Fondation Léa-Roback
Richard	Lessard	Médecin consultant en santé publique	Direction de la santé publique de Montréal
Andrée	Lévesque	Présidente	Fondation Solstice
Norman	Maclsaac	Directeur général	L'Œuvre Léger
Bruno	Marchand	Président-directeur général	Centraide Québec et Chaudière-Appalaches
Céline	Martin	Administratrice	Fondation Béati
Roselyne	Mavungu	Présidente-directrice générale	Fondation Béati
June	Mc Cabe	Directrice	L'Œuvre Léger
Marie-Josée	Meilleur	Directrice	YMCA Saint-Laurent
Lucie	Mercier	Conseillère syndicale, secteur sociopolitique	Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ)
Donna	Mergler	Professeur émérite à l'Université du Québec à Montréal et ancienne membre du C.A.	Fondation Léa-Roback
Richard	Messier	Président	La Boîte de Comm, stratégie et production
Henry	Milner	Professeur	Département de science politique, Université de Montréal
Luce	Moreau	Directrice générale	Fondation Y des femmes de Montréal (YWCA)
Sylvie	Morel	Professeure	Département des relations industrielles, Université Laval
Claire	Neveux	Coordonnatrice et rédactrice, communications	Fondation Lucie et André Chagnon
Alain	Noël	Professeur	Département de science politique, Université de Montréal
Nicole	Ouellet	Directrice générale	Fondation Berthiaume-Du Tremblay
Lorraine	Pagé	Présidente	Fondation Léa-Roback
Jean	Panet-Raymond	Membre du C.A.	Fondation Béati
Andréanne	Pâquet	Directrice générale	Réseau des donateurs pour la paix
France	Parent	Chargée de projets	Fondation Béati
Réjean	Parent	Président du C.A., blogueur et commentateur	CTREQ, Journal de Montréal et LCN

Ghislaine	Patry-Buisson	Vice-présidente	Fondation Léa-Roback
Hilary	Pearson	Présidente	Fondations philanthropiques Canada
Lili-Anna	Peresa	Présidente et directrice générale	Centraide du Grand Montréal
Julie	Perreault	Présidente	Fondation Béati
Claude	Pinard	Directeur général	Fondation Mirella et Lino Saputo
Diana	Pizzuti	Directrice des programmes	Fondation Y des femmes de Montréal (YWCA)
Brenda	Plant	Consultante / Cofondatrice	Ellio / Ethiquette
Marc-André	Plante	Directeur général	Carrefour action municipale et famille
Nadja	Pollaert	Directrice générale	Médecins du Monde
Louise	Potvin	Professeure	École de santé publique, Université de Montréal
Julie	Raby	Chargée de projets	Fondation Béati
Hélène	Rajotte	Membre du C.A.	Fondation Berthiaume-Du Tremblay
Marie-France	Raynault	Membre du C.A.	Fondation Lucie et André Chagnon
Mario	Régis	Vice-président, développement social	Centraide du Grand Montréal
Emilie	Renahy	Coordonnatrice de recherche	Centre de recherche Léa-Roback
François	Renaud	Administrateur	Fondation Berthiaume-du-Tremblay
Huguette	Robert	Coordonnatrice	PRÉSÂGES-Fondation Berthiaume-Du Tremblay
Anne	Robitaille	Directrice générale	Commissaire à la santé et au bien-être
Ruth	Rose	Professeure associée	Département de sciences économiques, Université du Québec à Montréal
Patricia	Rossi	Directrice, liaison et soutien aux organismes	Fondation Lucie et André Chagnon
Céline	Saint-Pierre	Professeure émérite	Département de sociologie, Université du Québec à Montréal
Sophie	Séguin	Directrice des communications	Institut du Nouveau Monde
Carole	Simard	Coprésidente	Fonds Laporte-Simard
Martin	Simoneau	Conseiller stratégique, sensibilisation et dialogue	Fondation Lucie et André Chagnon
Richard	St-Yves	Vice-président, soutien à la famille et la communauté	Les YMCA du Québec
Charlotte	Thibault	Présidente	Fondation Léo-Cormier
Daniel	Tierney	Vice-président, développement	Les YMCA du Québec
Jacques	Tondreau	Directeur de l'action professionnelle et sociale	Centrale des syndicats du Québec (CSQ)
Richard	Touchette	Directeur, évaluation et projets spéciaux	Oxfam Québec
Stephane	Vaillancourt	Président-directeur général	YMCA du Québec
Axel	van den Berg	Professeur titulaire	Département de sociologie, Université McGill
Michel	Venne	Directeur général	Institut du Nouveau Monde

Micheline	Vermette	Travailleuse sociale	Action Prévention Verdun
Julie	Vézina	Conseillère, évaluation et performance	Fondation Lucie et André Chagnon
Nicolas	Zorn	Analyste de politiques	Institut du Nouveau Monde